

# Les négociations avec l'Europe sont suspendues

Monaco et Bruxelles ont acté de mettre en veille les échanges entamés en 2015 pour trouver un accord d'association. Aucun compromis n'a été trouvé, mais le dialogue doit se poursuivre.

Les conditions n'étaient pas réunies dans le cadre du mandat actuel de l'Union européenne pour conclure un accord et les deux parties se sont entendues pour suspendre les négociations. » Épilogue d'un échange entamé il y a huit ans. Ce vendredi, en fin de matinée, le gouvernement princier a annoncé que, selon une volonté commune, les négociations entre Monaco et Bruxelles prenaient fin. Une décision entérinée après une rencontre, ce jeudi dans la capitale belge, entre Isabelle Berro-Amadei, conseillère de gouvernement-ministre des Relations extérieures et de la Coopération, et Maros Sefcovic, vice-président exécutif de la Commission européenne, qui avait la charge de superviser la discussion avec la Principauté.

La fin actée des négociations, de facto, met un terme à la date butoir du 31 décembre 2023 qui avait été fixée par Bruxelles pour arriver à une conclusion sur ces discussions entamées en 2015, dans l'optique d'un accord d'association entre l'Union européenne et la Principauté. Une *deadline* qui ajoutait de la pression à un échange dont on voyait mal comment il pouvait trouver une issue d'ici la fin de l'année en cours.

## L'impossible conciliation

Car l'achoppement était toujours le même. D'un côté, une Principauté défendant ses spécificités et ses priorités nationales face au marché unique européen. De l'autre,



Si les deux protagonistes ont le sourire, la poignée de main, jeudi à Bruxelles entre Isabelle Berro-Amadei et Maros Sefcovic scelle en fait la suspension des négociations entre la Principauté et la Commission européenne, entamées il y a huit ans. (DR)

une Commission européenne entendant conserver pour étendard ses quatre libertés de circulation pour les personnes, les capitaux, les services et les marchandises. Et ne semblant pas prédisposée à faire une exception pour Monaco, dans

le cadre du mandat qui avait été fixé aux négociateurs pour établir cet accord d'association.

Jeudi à Bruxelles, avant la décision de suspendre les négociations, chacun a fait valoir une dernière fois ses arguments, sans trouver de ter-

rain d'entente.

« La délégation monégasque a rappelé les grands principes qui fondent l'identité de la Principauté, auxquels les Monégasques sont très attachés et qui ont été précisés dès le début des négociations. Pour sa part, le vice-président exécutif a confirmé l'objectif de la Commission européenne de signer un accord d'association d'ici la fin de l'année 2023 sur la base du mandat que lui a confié le Conseil de l'Union européenne, fondé sur le respect des quatre libertés de circulation et la préservation de l'intégrité et de l'homogénéité du marché intérieur », détaille le communiqué du gouvernement princier.

« Au terme d'un échange franc et cordial, les participants ont dressé le constat partagé d'une impossibilité de concilier les exigences de l'Union européenne avec les lignes rouges arrêtées par le Prince dès l'ouverture de ces discussions, qui visent à s'assurer du maintien des conditions actuelles de vie, de travail et de logement des nationaux et des résidents en Principauté ».

## Et maintenant ?

Désormais les négociations sont officiellement suspendues. Une position, en coulisses, vue comme la plus responsable face à l'incapacité d'avancer. Mais les huit années de négociations ne sont pas bonnes à être jetées au feu. Elles ont permis de défricher des thèmes sur la relation bilatérale entre l'Europe et la Principauté pour d'autres échanges à l'avenir. Mais quelle sera cette

relation dans le futur ? Si l'accord dans ce calendrier pouvait sembler utopique, le dialogue entre le géant institutionnel et l'un des plus petits États d'Europe devrait, malgré tout, se poursuivre.

« L'Union européenne est et demeurera un partenaire privilégié de la Principauté », plaide le gouvernement, dans ce communiqué, valable comme unique réaction à la situation. Aucun membre du gouvernement ne souhaitant pour l'heure s'exprimer sur ce sujet. « L'UE et Monaco partagent de nombreuses valeurs communes et la Principauté continuera de soutenir l'action de l'UE sur la scène internationale, notamment en matière de sanctions. Monaco souhaite par conséquent poursuivre le dialogue et réfléchir, avec l'Union européenne, aux manières de renforcer cette relation ».

Une volonté affichée aussi à Bruxelles. Dans une déclaration écrite sur le sujet, la Commission européenne avance rester « disponible et prête à continuer les négociations pour un accord d'association dans le futur ». Car en parallèle, les équipes de Maros Sefcovic continuent leurs échanges avec la Principauté d'Andorre et la République de Saint-Marin, deux autres petits États d'Europe intégrés dans le même processus que Monaco en 2015 avec l'UE. Pour ces deux États, le but demeure de conclure un accord d'association avant la fin de l'année 2023.

CEDRIC VERANY  
cverany@monacomatin.mc

## « Le Conseil national n'a eu de cesse de vouloir préserver notre modèle économique »

Réfractaire pour les uns, pragmatique pour les autres, le Conseil national n'a jamais eu les yeux de Chimène pour la Commission européenne et la possibilité projetée en 2015 de conclure un accord d'association entre Bruxelles et Monaco.

« Sans être antieuropéen mais en se positionnant comme euro-pragmatique, l'assemblée, sous le mandat précédent, à l'écoute de la population lors de la dernière campagne et dès le début de la présente législature en février 2023, a clairement exprimé ses craintes face aux exigences des négociateurs côté Union européenne », rappelle un communiqué émanant de la Haute assemblée, diffusé hier après l'annonce du gouvernement.

## « Une position très sceptique depuis 2018 »

« Depuis 2018, le Conseil national défend une position très sceptique quant à la possibilité de préserver les lignes rouges

que constituent la priorité nationale ainsi que d'autres spécificités monégasques, avec les fondamentaux de l'Union européenne que sont les fameuses quatre libertés. Dans l'union nationale des élus, le Conseil national n'a eu de cesse de vouloir préserver notre modèle économique et social avancé, dans le strict cadre de notre constitution et dans la défense de la priorité nationale pour l'emploi, le logement et l'installation des activités des Monégasques. »

La présidente, Brigitte Boccone-Pagès, et les élus nationaux ont donc pris acte hier de la suspension des négociations, qualifiant le moment de « décisif » pour la pérennité du modèle monégasque. « La position très ferme de notre assemblée aura permis aux négociateurs de la Principauté de ne pas reculer. » Pour autant, les conseillers nationaux encouragent le gouvernement à poursuivre le dialogue « en vue d'éventuels futurs accords sectoriels qui n'engageraient pas la pérennité de notre modèle ». Une néces-

sité pour certains acteurs économiques de la place monégasque. Sur ce sujet, le Conseil national avait diligenté une étude d'impact dont les conclusions devraient être prochainement dévoilées.

## « Éviter un saut dans l'inconnu »

Dans la lignée, les membres de l'association Objectif Monaco, créée il y a quelques mois pour canaliser les craintes dans la société vis-à-vis de l'Europe, notent que « la préservation des grands principes qui fondent l'identité de la Principauté a prévalu, ainsi que le constat de l'incompatibilité du mandat de négociation avec lesdits principes. La décision du Prince reflète aussi l'avis de la population, notamment économique, sur la nécessité de protéger notre modèle social. Une décision qui évite à la Principauté un saut dans l'inconnu alors que nous sommes déjà confrontés à de nombreux défis. »

## La déclai'

« L'Europe est une ambition nécessaire. C'est une illusion de croire que l'on peut défendre ses intérêts et ses valeurs seul, dans le monde d'aujourd'hui. Le marché unique est notre principal atout et la seule raison pour laquelle les présidents chinois et américains nous respectent. Mais la singularité de Monaco doit être plaidée. Il faut l'expliquer encore à Bruxelles, aussi longtemps qu'ils ne prennent pas la mesure du risque que les Monégasques soient exclus ou dépossédés du destin de Monaco. Pour, qu'à la faveur d'un accord, les Monégasques gardent la maîtrise du destin de la Principauté. C'est cette question qu'il faut poser à Bruxelles. Je pense que cela peut être entendu au bout de la route. Mais nous ne sommes pas au bout de la route. »

Michel Barnier, ex-commissaire européen en charge du Marché intérieur et négociateur en chef du Brexit, invité du Monaco Press Club, jeudi soir en Principauté, quelques heures avant l'annonce de la suspension des négociations.